

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE  
Avenue Charles Thielemans 93  
1150 BRUXELLES

Service secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

**QUESTION ECRITE**

Demande de :	M. Dujardin Etienne
Date :	09/04/2019
Adressée à :	M. Pascal Lefèvre

**Sujet :**

J'ai lu avec attention l'article de Monsieur Harmel dans le Wolomag sur les 3 millions d'euros accordés à différentes asbl.

Il est mentionné que la commune soutient des asbl actives dans les droits de l'homme. Pouvez-vous me faire savoir lesquelles et quel est le montant des subsides accordés ?

Bien à vous,

Etienne Dujardin

**REPOSE**

Un crédit de 3000 est prévu pour le soutien d'ASBL actives dans le domaine des droits humains.

Pour l'exercice 2018 ce subside a été reparti de la manière suivante :

- 1500 euro en faveur de l'ASBL Amnesty International
- 500 euro en faveur de l'ASBL Ligue Des Droits De L'homme
- 1000 euro en faveur de l'ASBL Centre Communautaire Laïque Juif

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 17/04/2019

L'échevin délégué,

Signature

*NB : réponse signée à remettre au secrétariat qui se charge de l'envoi de la réponse au conseiller communal.*